

ENQUETE DU GROUPE PRIVE UFOLOGIQUE NANCEEN SUR L'OBSERVATION
DU JEUDI 16 NOVEMBRE 1978 à BAINVILLE SUR MADON (Meurthe et
Moselle)

oooooooooooooooooooooooooooo

LIEU : BAINVILLE SUR MADON (54)

HEURE : 18 H 53.

NOMBRE DE TEMOIN : 1

DECLARATION DU TEMOIN : " Ce soir là, juste avant l'émission
télévisée " Des chiffres et des Lettres " je suis sorti sur
le bord de ma porte, près de la RD 974, pour me soulager d'un
besoin naturel. Je regardai en face de moi et de l'autre côté
de la route au loin. Soudain, je vis une lueur importante
dans la nuit noire, dans un pré à environ 200 mètres de la
route.

Comme il s'agissait d'un parc m'appartenant, je m'avançai
de l'autre côté de la route et je pensai tout de suite à un
tracteur agricole travaillant phares allumés. Je discernai
alors l'étrange appareil. Il s'agissait d'un engin bombé
muni d'une coupole plus petite et rayonnant une lumière orangée
autour d'elle, éclairant la partie inférieure qui semblait
de couleur brune. Je ne pouvais pas apercevoir le bas de
l'appareil qui restait dans l'ombre, bien que tout le paysa-
ge aux alentours était éclairé.

Après quelques minutes d'attente, je vis que la lumière inté-
rieure de la coupole changeait d'intensité comme si cela
remuait dedans, puis l'engin s'éleva lentement du sol verti-
calement. Alors sans bruit, l'appareil arrivé à hauteur du
haut du coteau changea de direction à angle droit pour partir
horizontalement vers l'EST à grande vitesse. On ne voyait
alors plus que la coupole éclairée entourée d'un halo.

Le phénomène disparut à ma vue caché derrière les maisons en bordure de la route.

Je courrai aussitôt chercher ma femme pour venir voir cet étrange engin. Mais il était trop tard, on ne voyait plus rien. Le lendemain matin, j'ai été voir dans mon parc si il n'y avait pas de traces de ce curieux engin, mais je n'ai rien trouvé."

REMARQUES :

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES LE JOUR DE L'OBSERVATION : temps couvert, légère brume, nuit noire, température 5°, pleine lune non visible car ciel très nuageux.

DUREE DE L'OBSERVATION : 5 minutes précises (vérification sur l'horloge et d'après émission TV).

- Distance entre témoin et phénomène dans le parc : 220 mètres
- Le phénomène éclairait le paysage à une trentaine de mètres autour de lui.
- Le phénomène avait les dimensions angulaires de 1° 30' ce qui donne à 200 m une largeur réelle de 5 m 20 environ, ce qui nous semble plus juste que les dimensions évaluées par le témoin soit 2, 50 m de diamètre, vu la distance.
- La lumière dégagée par la coupole était constante dans son intensité orangée sauf au moment du départ, ce qui a fait dire au témoin qu'il pourrait s'agir de "pilotes" bougeant devant une lampe à l'intérieur du dôme transparent.
- Aucun bruit venant du phénomène n'a été perçu pendant toute l'observation mais il faut noter que le témoin étant proche d'une départementale a pu être gêné par le passage des automobiles, néanmoins il précise que des hélicoptères survolent parfois les champs au loin et ils sont très sonores même

quand on se trouve à l'intérieur des habitations.

- Le mouvement du phénomène a d'ailleurs été comparé au décollage d'un hélicoptère.

- Le témoin a demandé à ses voisins s'ils avaient noté une perturbation dans leur téléviseur, pendant l'observation, il n'en a rien été.

- Aucun autre témoin n'a semble-t-il aperçu ce phénomène, ce qui n'est pas étrange, car à cette heure dans notre région les gens préfèrent rester au chaud chez eux par cette saison hivernale.

- Le site se présente en un coteau formé par des parcs et des vergers clôturés et reliés par des chemins de terre, voir photos et croquis sur MDLN N° I95 - MAI I980 - P. I7 et I8.

- Une ligne électrique simple coupe cette zone NORD.SUD, une ligne à haute tension passe 50 mètres plus haut derrière le coteau.

- L'observation s'est faite donc depuis le village de BAINVILLE SUR MADON (village rue typiquement lorrain de 854 habitants, sur le MADON un de ces affluents coule dans le bas du coteau).

- La base militaire aérienne de OCHEY se trouve à I2 kms à l'OUEST de la commune et organise souvent des manoeuvres héliportées dans la région, une demande de renseignements à ce sujet pour cette date a été formulée à cet organisme.

- Une demande pour une éventuelle détection radar a été également faite au centre de détection de CONTREXEVILLE (88).

LE TEMOIN : M. René C... (anonymat demandé) âgé de 75 ans, est retraité encore fort dynamique. Il nous a contacté par courrier suite à l'article de presse du I8/II/78 nous concernant, afin de nous aider dans nos recherches. Il a d'ailleurs

fait une déposition à la gendarmerie.

Il possède une vue correcte (lunettes pour lire seulement) et il estime très bien les distances (il évaluait la distance entre le phénomène et lui à 200 m, en réalité, il s'agissait de 220 m...). La précision horaire de 18 H 53 à 18 H 58) peut paraître étrange, mais le témoin est sorti deux minutes avant l'émission télévisée (18 H 55) et est venu chercher sa femme à 58 (sur sa pendule). Il reconnaît parfaitement un hélicoptère d'autre chose. Ses parents présents, femme, fils, belle fille etc..... ont confirmé sa bonne foi. M. C... ne "croyait" pas au phénomène OVNI avant son observation, mais depuis il a été très intrigué par ce qu'il a vu et pense qu'il s'agit d'un appareil militaire espion, de type inconnu évidemment, mais bien terrestre.

Le témoin ne veut faire aucune publication sur ce cas, il demande l'anonymat, car il ne veut pas que l'on vienne troubler sa retraite continuellement à propos de cette affaire.

L'ENQUETE : Elle a été réalisée le 26, soit 10 jours après l'observation. Nous avons été reçu très aimablement par le témoin qui était pourtant en pleine réunion familiale. Il nous a conduit directement sur les lieux où le phénomène était posé. Nous avons pu constater tout comme lui 10 jours auparavant, qu'il n'y avait rien d'anormal dans ce parc, ni trace, ni herbe brûlée, ni magnétisme perturbé.

A NOTER que le terrain est incliné vers le NORD avec une pente assez forte. Nous avons quitté le témoin vers 18 H 00 et nous avons constaté la même situation de visibilité atmosphérique qu'au jour de l'observation. Il est évident qu'un phénomène lumineux situé à 200 m se distinguerait très nettement dans le paysage sombre où aucun éclairage ne vient

troubler le champ de vision.

VERIFICATIONS : D'après la Base de NANCY OCHEY (base militaire aérienne) aucun appareil n'a transité en ce lieu à cette date.

LDLN N° 195 (MAI 1980) P? 17. 18.